



LA TIRELIRE DES ECOLES AZE SAINT GENGOUX DE SCISSE

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 7 OCTOBRE 2022

L'an deux mille vingt deux,

Le 7 Octobre,

A 19 heures,

Les membres de l'Association de la Tirelire des Ecoles, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle à Azé, petite Salle des Fêtes, sur convocation de la Présidente, Madame Cyrielle CHAMPAGNE, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Bilan financier
- Perspectives 2022/2023
- Présentation des projets dans les écoles par les enseignants
- Élection du bureau
- Questions diverses

Personnes présentes : Cyrielle JANIN, Béatrice CARTON, Amélie DUCOTE, Juan IVARS, Anthony PERRAUT, Laura BILLOT et Charline LETOURNEAU

Excusés : Ingrid MARINELLO

L'Assemblée générale commence par un mot de la présidente, Madame Cyrielle JANIN, qui rappelle l'objet de l'association. C'est une association loi 1901, gérée bénévolement par une équipe de parents d'élèves motivée qui organisent des manifestations festives pour récolter l'argent nécessaire à la programmation de sorties ou d'animations pédagogiques pour nos enfants dans les deux écoles du RPI.

La Présidente tient à remercier le bureau de sa présence et de son implication, ainsi que les membres bénévoles actifs, présents ou non, et également les partenaires lors de nos diverses manifestations. La présidente remercie également les deux mairies du RPI, les mairies des communes extérieures, le SIVOS, ainsi que les enseignants.

La nouvelle année scolaire 2022/2023, commence avec l'octroie d'un nouveau local pour stocker le matériel, les matières sèches... Nous tenions à remercier particulièrement le maire de Saint-Gengoux-de-Scissé pour la mise à disposition gracieuse de celui-ci.

Pour information, la place de trésorier(e) sera vacante à la rentrée 2023, si des parents sont intéressés merci de nous le faire savoir, car une année de passation des informations n'est pas négligeable pour se préparer à ce poste.

Enfin, la Présidente rappelle qu'une heure de temps, même sur l'année, est très précieuse pour l'équipe de la Tirelire, afin de pouvoir continuer à faire vivre l'association qui n'est autre que celle de nos enfants. Si de nouveaux parents souhaitent nous rejoindre, nous donner de nouvelles idées de manifestations, qu'ils n'hésitent pas, nous serons ravis de les accueillir car nous ne sommes jamais assez nombreux.

PREMIERE RESOLUTION

Madame Amélie DUCOTE présente tout d'abord le rapport financier. Voici les bénéfices réalisés lors de l'année pour chaque manifestation :

Pot de bienvenu : -223€

Vente de croziflette : 605€

Vente de sapins : 627€

Vente de fromage : 1327€

Carnaval : 1247€

Vente de fromages : 850€

Soirée Salsa : 1102€

Pétanque : 803€

Buvette rallye des vins : 2483€

Kermesse : 2626€

Soit un bénéfice total sur l'année scolaire 2021/2022 de 11 447€.

Une très belle année au regard du bénéfice obtenu, ce qui nous permettra d'allouer la somme de 50€/enfant cette année, et d'investir dans du matériel (percolateur, tendue...) afin d'avoir plus de confort lors de nos diverses manifestations.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Madame Béatrice CARTON présente le déroulé des manifestations prévues durant l'année :

- 8 Décembre : vente des sapins de Noël durant la fête des lumières à Azé ;
- 17 Décembre : la vente de fromage, les parents pourront venir récupérer le fromage commandé sur le marché de Noël organisé par la MAM de St Gengoux ;
- 11 Mars : Carnaval
- 8Avril : Soirée de la Tirelire
- 13 Mai : Concours de pétanque
- 3/4 Juin : Buvette du rallye des Vins : date à définir en fonction du tracé du rallye
- 1 Juillet : la kermesse de l'école

Nous nous posons la question d'une deuxième vente de fromage dans l'année, peut-être avec des fromages différents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

> Les enseignants de Saint-Gengoux-de-Scissé font le bilan des sorties et activités qui ont pu être réalisées avec les élèves :

- le projet école et cinéma : 3 fois dans l'année pour les 3 classes (PS/MS/GS) pour un budget de 1323€
- l'achat d'un quit d'élevage pour coccinelles et papillons qui a coûté 172€
- achats divers pour les anniversaires, la semaine du goût... : 270€
- une sortie d'une journée au centre Eden : 1847€
- les maternelles ont également fait une sortie au Poney Club de Laizé pour un coût de 600€

Projets pour l'année 2022/2023 :

- Projet école et cinéma pour les MS et GS
- Un projet musical avec Claire MILLOT pour les trois classes
- Une sortie au sein d'une ferme pédagogique les Animaux des Petits Bois pour les 3 classes
- Une sortie au poney club de Laizé est prévue pour les 3 classes

Les maîtresses sont en réflexion sur le spectacle de Noël.

> Les enseignants d'Azé font le bilan de l'année écoulée. Ils avaient économisé pour pouvoir faire un voyage de plusieurs jours avec toutes les classes. Ce voyage a coûté 3500€. **50€ de participation a été demandé à chaque famille, sans la Tirelire, les enseignants auraient dû demander 160€ par élève.**

Projets pour l'année 2022/2023 :

- Modélisation de l'Abbaye de Cluny pour les CM1/CM2
- Projet planétarium : un astrophysicien va intervenir à deux reprises dans la salle de motricité avec une plateforme gonflable afin d'explorer le système planétaire
- Intervention sur la biodiversité : plusieurs pistes sont à l'étude
- Projet Préhistoire et Moyen-Age : Eric Braconnier interviendra à l'école avec différents ateliers afin de faire participer les enfants : ateliers feu, taille de silex..
- projet en réflexion sur une sortie au sein d'un lieu historique.

Les enseignants remercient vivement la Tirelire, sans qui, tous ces projets ne seraient pas réalisables. Ils rappellent que dans d'autres écoles où il n'y a pas ce type d'association, les enseignants, et donc les élèves, ne peuvent pas faire de sorties scolaires ou d'activités avec des intervenants.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

La Présidente annonce l'élection des membres du bureau :

- Présidente : Cyrielle CHAMPAGNE
- Vice-présidente : Béatrice CARTON
- Trésorière : Amélie DUCOTE
- Trésorier suppléant : Anthony PERRAUT
- Secrétaire : Charline LETOURNEAU
- Secrétaire suppléante : Laura BILLOT
- Gestionnaire des stocks : Juan IVARS et Ingrid MARINELLO.

La présidente demande s'il y a des votes contre ou des absentions, n'ayant aucun retour, le bureau est voté à l'unanimité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

La Présidente demande à l'assemblée s'il y a des questions, des remarques, des idées, des suggestions...

Le trésorier du Foyer Rural aimerait qu'un lien soit fait entre les deux associations afin de redynamiser les associations sur Azé notamment et St Gengoux, le contact est pris.

Certains membres du bureau évoquent la vente de plants, qui fonctionne très bien dans certaines associations de parents d'élèves sur d'autres communes, cela peut être une piste à développer.

Certains parents proposent d'organiser un loto, c'est une manifestation très lucrative, mais elle demande beaucoup d'investissement. Le bureau n'est pas contre, il faudrait que les parents qui en ont fait la proposition puissent monter une commission.

La vente d'objets personnalisés (sac cabas, boîte de gâteau...) se faisait il y a quelques années cela peut être une idée à relancer.

L'idée d'une vente de gâteaux, biscuits...par le biais d'un bon de commande en gros est évoqué par une maman d'élève (Biscuit Bijou).

Enfin l'idée d'une collecte de vêtements pourrait également être organisée.

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente clos l'Assemblée.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

La Présidente,

Cyrielle CHAMPAGNE